



Passerelle entre compte

Par Nicovrn

Bonjour, on me propose de servir de passerelle pour passer de l'argent d'un compte (il me semble offshore) a un autre en gardant moi un pourcentage au milieu.

La personne me dit que c'est légal et que je risque rien.

Je voulais savoir votre avis, est-ce que je risque quelque chose?

Merci d'avance de votre réponse

Par chance

"Un compte offshore doit toujours être ouvert au nom d'une société offshore "